

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES ÉLUS DE LA MONTAGNE RÉCLAMENT DES MESURES D'URGENCE  
EN FAVEUR DES PRODUCTEURS LAITIERS

La crise du lait s'est imposée comme sujet particulièrement grave et hautement sensible dans les quatre réunions départementales qu'organisait l'Association nationale des élus de la montagne (ANEM) le jeudi 17 et vendredi 18 septembre en Haute-Loire, dans le Puy-de-Dôme, dans la Drôme et en Isère.

Pour nombre de communes classées en zone de montagne, la présence d'exploitations laitières constitue le socle de leur économie et fournit de nombreux et importants services à la collectivité, qu'elle soit locale ou nationale, sans équivalent au regard du ratio coûts/avantages, tant en matière d'aménagement du territoire que de biodiversité.

Les élus ont rappelé de façon unanime, qu'il y a urgence et que les difficultés financières que rencontrent les producteurs laitiers menacent de disparition de nombreuses exploitations et, du même coup, la survie du tissu économique et social en montagne.

En l'espace de deux jours, les élus de montagne des départements cités ont adopté, à quatre reprises et dans les mêmes termes, une motion, s'adressant solennellement à Bruno LE MAIRE, ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, afin que :

- des mesures exceptionnelles d'**aide financière en faveur des producteurs laitiers** soient décidées au plus vite pour éviter le dépôt de bilan des exploitations de montagne les plus fragiles, notamment,
- tous les moyens soient mis en œuvre pour préserver un système de régulation et de maîtrise de la production laitière au niveau européen, qui passe par le **maintien** d'un mécanisme de **quotas laitiers**, et une **meilleure organisation** de la filière, de façon à satisfaire à la fois les intérêts des consommateurs et ceux, légitimes, des producteurs qui ont besoin de visibilité et dont le travail doit être reconnu à sa juste valeur.

**Contact :**  
Guillaume NICOLLE, Chargé de communication

Tél : 01 45 22 17 58

courriel : [g.nicolle@anem.org](mailto:g.nicolle@anem.org)